


Rubrique	Degré
<b>Entreprises publiques</b>	
<b>Poste</b>	
Facteurs	2
Centres de tri (trieurs de nuit)	2
<b>Belgocontrol</b>	
Controlleurs aériens qui assurent effectivement et directement le contrôle du trafic aérien	4
<b>SNCB</b>	
Personnel roulant	3
Personnel non roulant	
Agents de triage, agents de maintenance, chargeurs, entretien des lignes, personnel technique	2
Securail (agents de sécurité)	3
Poseurs de voies et personnel du caténaire	3
Personnel d'entretien technique dans l'atelier et l'atelier à locomotives	2
Personnel dans les cabines de signalisation (réglementation du trafic)	3
Personnel de gare (responsable pour les voyageurs et la circulation de trains dans les gares )	2
<b>Collecte des déchets ménagers (éboueurs)</b>	3
<b>Transport urbain et régional</b> 	
Personnel roulant	2
<b>Sécurité et justice</b>	
<b>Défense</b>	
- Militaires	4
- Service sécurité militaire (personnel civil)	3
<b>Police</b>	
Fonctionnaire de police ou agent auxiliaire du cadre opérationnel de la police intégrée	4
<b>Pompiers</b>	
Pompier professionnel qui participe directement à la lutte contre le feu	4
Protection civile (personnel opérationnel)	3
calltakers 112	2
<b>Justice</b>	
- Service extérieur Sécurité de l'Etat	3
- Agents pénitentiaires	3

- Agents de sécurité (en vue de l'exécution des tâches de la police des cours et tribunaux et le transfert des détenus - ne font pas partie d'un service de police)	1
- Enseignant dans les établissements pénitentiaires ou dans les institutions communautaires d'assistance spéciale à la jeunesse	2
<b>Services publics (administration centrale, entités fédérées et les administrations locales)</b>	
<b>Douanes, accises et service flamand des impôts</b>	
- Département opérations Douanes & Accises (y compris services de contrôle ports & aéroports)	2
- Services d'enquête Douane & Accises	2
- L'équipe de rummage	2
<b>Services environnement, nature et énergie</b>	
- Fonctions Eaux et Forêts (ouvriers forestiers)	1
<b>Trafic &amp; Infrastructure</b>	
<b>Services maritimes &amp; de pilotage</b>	
- Personnel navigant , cadre organique distinct, fonctions de technicien naval; maître d'équipage; quartiers-maître, matelot; radiotélégraphiste; commissaire de bord; maître (bateaux-pilotes et bateaux-pourvoyeurs); cuisinier (embarqué); chauffeur; matelot- spécialiste bateaux-pilotes	2
- Personnel navigant, Voies maritimes, administration flamande <i>Maritieme Dienstverlening en Kust</i> : assistant spécial (exerçant la fonction de quartier-maître), motoriste en chef (exerçant la fonction de motoriste), motoriste en chef (exerçant la fonction d'officier-mécanicien), motoriste, schipper, schipper en chef (exerçant la fonction de chef de bord), technicien naval, technicien naval en chef, Pilote (exerçant une fonction générale)	2
- Pilotes de mer	4
- Contrôleurs du trafic maritime qui assurent effectivement et directement le contrôle du trafic maritime	4
<b>Equipements collectifs</b>	
<b>Secteur des soins</b>	
- Personnel infirmier des hôpitaux, centres de soins et d'autres institutions et services reconnus par les pouvoirs publics	3

- Personnel soignant des hôpitaux, centres de soins et d'autres institutions et services reconnus par les pouvoirs publics	3
- SMUR et ambulanciers	3
- <b>Personnel pédagogique et d'encadrement dans le domaine de l'assistance à la jeunesse et les institutions communautaires</b>	2
<b>Puéricultrices et personnel d'encadrement accueil d'enfant</b>	2
<b>Centres fermés</b>	3
<b>Enseignement</b>	
Enseignant du maternel	2
Enseignant du primaire	1
Enseignant du secondaire	1
Enseignant du professionnel	2
Enseignant de l'enseignement spécial	2
Personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement primaire, maternel, secondaire, professionnel et spécial (hors fonctions administratives)	1
<b>Personnel services techniques (plusieurs services publics)</b>	
- personnel qui travaille à de grande hauteur, personnel qui escalade des pylônes, personnel qui travaille sur des lignes à haute tension, personnel qui entretient le réseau de distribution d'eau, personnel qui effectue des terrassements	1

REMARQUE : lorsqu'une fonction bénéficie de critères de pénibilité en vertu du tableau, la pénibilité n'est toutefois pas reconnue pour les années prestées en tant que fonctionnaire dirigeant